



## Altercation entre personne

-----  
Par ano314

Bonjour,

je me suis fait agresser par une tierce personne, sans réel raison. Une plainte a été déposée.

Le lendemain, un proche est allé devant le domicile de l'agresseur afin de discuter. L'agresseur étant peu coopératif, c'est vite parti à l'échange peu cordiaux. La compagne de l'agresseur est tombée dans son jardin en courant vers son conjoint.

Elle compte porter plainte pour agression contre mon proche sachant que, ce proche n'a frappé personne, et n'est jamais rentré chez lui.

Peut-il y avoir des suites? Sachant qu'un témoin a bien vu qu'elle était tombée seule et qu'aucun échange physique n'a eu lieu ?

Merci d'avance pour vos réponses.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Quelle drôle d'idée d'aller voir l'agresseur.

Ceci ressemble à une provocation ou encore à des représailles... = mauvais plan.

Si la compagne fait un faux témoignage, il faudra vous défendre, mais ce sera la parole de l'un contre celle de l'autre, même avec des témoins, et le juge risque de vous renvoyer dos à dos au mieux.

Consultez un avocat si la plainte est déposée.

-----  
Par ano314

Oui je sais que c'était pas une bonne idée...

Mais des fois les proches n'apprécient pas qu'on s'attaque à leur... Et les nerfs prennent le dessus...

Il n'y a eu que des échanges verbaux donc on s'en tire bien.

Les gendarmes ont été appelés dès qu'on a appris ce qui se passait.

Les gendarmes nous ont pas dit qu'ils portaient plainte pour agression.

Mais la compagne compte maintenant porter plainte pour agression alors qu'elle n'a pas été touchée, elle s'est blessée seule...

-----  
Par ESP

Bienvenue sur FJ.net

Prenez déjà les devants en recueillant un écrit de la personne qui a été témoin.

-----  
Par ano314

D'accord, merci du conseil.